



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE LA BELGIQUE
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Jeudi 31 octobre 2002

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux d'accueillir Votre Excellence au Vatican pour la présentation des Lettres qui L'accréditent en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Belgique près le Saint-Siège et je La remercie vivement de m'avoir transmis le message courtois de Sa Majesté le Roi Albert II. Je Lui saurais gré de bien vouloir exprimer en retour à Sa Majesté mes vœux les meilleurs pour sa personne, pour la Reine Paola, pour la Reine Fabiola et le Prince Philippe, ainsi que pour tout le peuple belge.

2. Comme vous l'avez évoqué, la Belgique a été partie prenante du projet européen dès ses origines et l'a toujours soutenu activement dans les étapes successives de son développement, permettant ainsi au vieux continent, qui avait connu tant de déchirures et de guerres fratricides au long de son histoire, de se donner les moyens d'une paix solide et d'une coopération fructueuse entre les Nations qui le composent. L'Union européenne représente aujourd'hui sur la scène internationale une instance de dialogue et de coopération, qui constitue un appel évident pour beaucoup de peuples du monde qui aspirent au développement et à la paix. Je me réjouis de savoir que votre pays encourage et appuie le processus d'élargissement en cours, de manière à permettre l'intégration progressive des pays d'Europe centrale et de l'Est dans l'Union, promesse d'un avenir nouveau pour tous.

Vous le savez, Monsieur l'Ambassadeur, la construction européenne, qui se réalise peu à peu sous nos yeux, a besoin de la volonté et de la détermination des Autorités, avec le désir de fonder l'Union sur des valeurs communes prenant acte des racines chrétiennes des différents peuples, qui sont une réalité incontournable de l'histoire et de la culture européennes. En effet, l'apport

décisif du christianisme et de la vision chrétienne de l'homme à l'histoire et à la culture de différents pays fait partie du trésor commun, et il apparaîtrait pourtant logique que cela soit inscrit dans le projet de la Convention européenne. De plus, il est important que soit reconnue l'existence et la liberté d'action des Églises et des confessions religieuses, comme c'est d'ailleurs déjà le cas dans les constitutions de beaucoup de pays européens.

3. Devant les graves tensions que connaît notre monde au début de ce nouveau millénaire, il faut aux responsables des nations une grande détermination pour lutter efficacement contre le terrorisme, pour réduire les oppositions entre les peuples par les voies du dialogue et de la concertation, mais aussi pour combattre les nombreuses injustices qui suscitent le ressentiment, la haine ou la violence. Je tiens à saluer à cet égard, Monsieur l'Ambassadeur, l'attention renouvelée de votre nation vis-à-vis des pays du continent africain, notamment ceux de la région des Grands Lacs avec lesquels elle a gardé des liens économiques et culturels forts, et qui ont connu et connaissent encore de graves tensions. Il est bon que des pays comme le vôtre s'emploient à aider ces jeunes États à surmonter leurs crises internes et les conflits qui les opposent, en les accompagnant dans la mise en place de structures politiques, économiques et sociales, notamment par la formation de cadres, et en les incitant à pratiquer un dialogue exigeant mais constructif entre toutes les parties en présence. Le Saint-Siège apprécie cette contribution à la paix ainsi que les efforts de solidarité dont fait preuve votre pays envers les plus pauvres sur le plan international.

4. L'Église a toujours prêté une grande attention à la jeunesse, en suscitant beaucoup d'œuvres consacrées à cet apostolat. C'est particulièrement vrai en Belgique, où les catholiques participent activement à l'éducation des enfants et des jeunes, et où les écoles confessionnelles sont très nombreuses. L'actualité récente a montré d'une manière souvent dramatique la nécessité, dans nos sociétés développées, de protéger les enfants et de s'assurer que l'éducation était bien au service du développement intégral de leurs personnes, que ce soit dans les familles ou à l'école. Il importe pour cela de condamner avec la plus grande vigueur les abus sexuels à l'égard des jeunes. Il faut aussi poursuivre une politique audacieuse de soutien auprès des familles, pour les aider dans leur tâche éducative, notamment en soutenant l'institution du mariage. En tant que lien fondamental entre un homme et une femme, le mariage permet à la famille d'être le lieu stable et équilibré de l'épanouissement des enfants, qui se construisent à partir des liens affectifs en référence aux figures paternelle et maternelle. Il est nécessaire aussi de rappeler et d'honorer la responsabilité des éducateurs, reconnaissant la charge difficile qu'ils assument au nom de la société tout entière, dans la formation humaine, morale et spirituelle des citoyens de demain. Forte de sa longue expérience en ce domaine, l'Église souhaite continuer d'apporter sa loyale contribution à cette tâche exigeante et exaltante de la société tout entière.

5. L'homme, créé par Dieu et appelé à partager sa vie divine, a toujours été au centre de la vision chrétienne du monde, et c'est pourquoi l'Église respecte et défend le don de la vie. Comment pourrait-elle taire sa vive inquiétude et sa réprobation devant les lois votées récemment dans

différents pays, qui rendent légale l'euthanasie active, se faisant ainsi les maîtres de la vie et de la mort ? Dans une société où trop souvent seules la bonne santé et la rentabilité semblent compter, il importe de porter un autre regard sur les personnes faibles ou en fin de vie ; en particulier, on apprécie la mise en place et le développement des soins palliatifs pour tous les malades dont la situation le requiert, soins qui permettent de soulager la douleur et d'accompagner dans la dignité ceux qui vont mourir. La reconnaissance du caractère sacré et inviolable de toute personne humaine, qui lui est donné par le Créateur, est en effet le seul véritable rempart contre les violations toujours possibles de sa dignité et de ses droits. Une société qui prendrait le risque de remettre en cause de tels fondements s'exposerait à de bien graves dangers, notamment celui de faire dépendre du seul consensus, toujours sujet à évolution, le droit des personnes et les valeurs fondamentales.

Le respect de tout être humain, à chaque étape de son existence, est d'ailleurs un élément essentiel dans l'éducation à la paix et à la justice, et je souhaite que les responsables politiques, mais aussi les éducateurs et tous ceux qui sont chargés d'éveiller la responsabilité des citoyens, mesurent la profondeur des enjeux et se mobilisent pour la cause de la vie. L'Église, quant à elle, ressent le devoir impérieux d'intervenir, à temps et à contretemps, comme dit l'Apôtre, pour faire entendre la Parole de l'Évangile de la vie et pour éclairer les consciences.

6. Par votre entremise, je voudrais saluer la communauté chrétienne de Belgique et ses pasteurs, et leur apporter mes encouragements. J'apprécie l'attention que vous portez au travail missionnaire accompli par des prêtres et des laïcs issus de Belgique qui, à l'image du Père Damien, ont été les témoins de l'amour de Dieu jusqu'aux extrémités de la terre. Qu'il me soit permis d'évoquer aussi la figure de Mgr Jean Huard, qui vient de nous quitter. Devant la situation de sécularisation grandissante de la société, les catholiques doivent aujourd'hui retrouver, sans peur et sans complexe, la force du témoignage en paroles et en actes. Je sais qu'ils sont fortement engagés dans la vie sociale, auprès de la jeunesse, auprès des migrants, des handicapés, des personnes en difficulté. Je les invite à poursuivre cet engagement au service de leurs compatriotes. Je les encourage encore à travailler, dans tous ces domaines, de concert avec les chrétiens d'autres confessions, pour affermir les liens qui les unissent déjà et pour montrer que l'Esprit d'unité est à l'œuvre. Qu'ils ne craignent pas de rendre témoignage au Christ, source de leur foi, Homme nouveau, et vrai visage de l'amour de Dieu !

7. Monsieur l'Ambassadeur, vous inaugurez aujourd'hui la noble mission de représenter la Belgique auprès du Saint-Siège. Veuillez accepter mes vœux les meilleurs pour son heureuse réussite et soyez sûr de toujours trouver ici, auprès de mes collaborateurs, un accueil attentif et une compréhension cordiale !

Sur Votre Excellence, sur sa famille, sur les membres de l'Ambassade et sur tous ses compatriotes, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction de Dieu.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXVI/2 p.653-656.

L'Osservatore Romano 31.10.2002 p.4.

© Copyright 2002 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana